

Cours - La France de la IV^{ème} République (1946-1958) [CA, v1.3]

Table des matières

1. La situation de la France au lendemain de la guerre	1
1.1. La situation économique	1
1.2. La situation politique et sociale	2
2. La reconstruction politique de la France	2
2.1. La nouvelle situation politique de la France : le Tripartisme	2
2.1.1. 21 octobre 1945 : élection d'une Assemblée constituante	2
2.1.2. Le gouvernement tripartite, le départ de De Gaulle et l'échec du référendum.....	2
2.2. La seconde Assemblée constituante et la mise en place des nouvelles Institutions	3
2.2.1. L'adoption de la nouvelle Constitution	3
2.2.2. La mise en place du nouveau régime	3
2.2.3. La IV ^{ème} République, un régime marqué par l'instabilité	3
3. Les douze années de IV ^{ème} République (1946-1958)	4
3.1. Mai 1947, la fin du tripartisme	4
3.2. La « Troisième force » (1947-1952)	4
3.3. Le glissement à droite (1952-1954)	5
3.4. Pierre Mendès France ramène la IV ^{ème} République à gauche	5
3.5. La guerre d'Algérie et la fin de la IV ^{ème} République	5
3.5.1. La IV ^{ème} République dans l'impasse	5
3.5.2. Les élections de janvier 1956 et le gouvernement de Guy Mollet ...	6
3.5.3. Le problème algérien	6
3.5.4. Le 13 mai 1958 et le retour du Général De Gaulle	6

Au lendemain de la seconde guerre mondiale la France installe difficilement un nouveau régime, la IV^{ème} République. Elle dure 12 ans et s'effondre avec la perte de l'empire colonial et surtout le problème de la guerre d'Algérie.

1. La situation de la France au lendemain de la guerre

1.1. La situation économique

Plus que le poids de la guerre, la France a supporté le poids de l'occupation nazie. Les pertes humaines sont toutefois importantes : 600 000 morts, au total 2 millions de pertes démographiques. Les pertes matérielles sont considérables : 74 départements ont soufferts de destructions importantes, la France a perdu sa flotte commerciale, le réseau ferré est très endommagé et la France a dû payer 1 100 milliards de Francs à l'occupant. La **Reconstruction** par la remise en route de la production se heurte donc à de nombreux obstacles : manque d'énergie (surtout de charbon) et de matières premières, manque de ports en bon état pour les importations indispensables, manque de devises pour les acheter. Le franc se voit très affaibli, il y a très peu d'exportations, l'inflation et le marché noir sévissent. Le rationnement doit être maintenu longtemps après la fin de la guerre. La France est pauvre : après la guerre, c'est « l'homme malade de l'Europe ».

1.2. La situation politique et sociale

A partir de la fin 1944, les collaborateurs sont traduits devant des tribunaux populaires. Dans certaines régions, comme le sud-ouest, les Forces françaises de l'intérieur ([FFI](#)) exercent un pouvoir de fait et partout se développe une agitation presque révolutionnaire. Le « **Gouvernement provisoire de la République française** » ([GPRF](#)), formé le 2 juin 1944 par le général [Charles de Gaulle](#) et comprenant des représentants de toutes les forces résistantes y compris les communistes, décide de ne donner des institutions définitives à la France que lorsque tout le territoire sera libéré et que les prisonniers seront de retour. En attendant, le gouvernement tente de rétablir l'autorité de l'Etat et de reprendre le contrôle du pays. Le gouvernement envoie des commissaires de la République en province pour prendre le contrôle de la situation en créant de véritables tribunaux pour juger les collaborateurs, en dissolvant les milices armées issues de la Résistance (le désarmement des milices communistes est facilité par l'attitude légaliste, sur consigne de Staline, du secrétaire général du Parti communiste français : [Maurice Thorez](#)). Après la guerre, les partis de droite collaborateurs étant discrédités, seules trois grandes forces politiques comptent vraiment :

- Le [PCF](#) qui bénéficie du prestige de la Résistance et de celui de l'URSS.
- Les Français libres de diverses origines regroupés autour de Charles de Gaulle.
- La gauche non communiste, avec les socialistes de la Section française de l'Internationale ouvrière ([SFIO](#)) mais aussi les catholiques de gauche.

Ces trois tendances sont très imprégnées des idéaux de la Résistance et réclament le retour à la démocratie et à une société plus juste qu'avant guerre. Elles divergent toutefois sur les moyens.

Sur le plan international, la France est fortement diminuée. Elle n'est pas invitée aux grandes conférences et ce n'est que sur l'insistance du britannique [Winston Churchill](#) que la France devient la quatrième puissance occupante des territoires allemands. Enfin, son influence baisse considérablement dans l'empire colonial où naissent presque partout des mouvements de libération nationale.

2. La reconstruction politique de la France

2.1. La nouvelle situation politique de la France : le Tripartisme

2.1.1. 21 octobre 1945 : élection d'une Assemblée constituante

Ce sont les premières élections législatives où participent les femmes. Elles sont combinées avec un référendum pour faire adopter une nouvelle constitution afin de remplacer celle de la III^{ème} République (96 % de oui). Ces élections marquent le triomphe de trois grands partis politiques ; deux d'entre eux reconstitués après la guerre, et un troisième, nouvel issu de la Résistance. Il s'agit du **Parti Communiste Français (PCF)**, de la **Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO)** et du **Mouvement Républicain Populaire (MRP)**. Ces trois partis récupèrent à eux seuls 75 % des suffrages sans qu'il y ait une très grande différence entre eux. Les partis de Droite se sont effondrés et les [Radicaux](#) qui symbolisaient la III^{ème} République ont beaucoup reculé. Le principal vainqueur est le PCF qui obtient le plus de voix et de sièges. C'est le premier parti de France. Avec les socialistes de la SFIO, ils sont majoritaires à l'assemblée. Celle-ci élit Charles de Gaulle comme chef du gouvernement. Le gouvernement comprend non seulement des communistes et des socialistes mais aussi des membres du MRP qui se considèrent encore à gauche. Le MRP participe à ce premier gouvernement sous la pression de la SFIO qui ne veut pas se retrouver seule face au PCF.

2.1.2. Le gouvernement tripartite, le départ de De Gaulle et l'échec du référendum

Dans ce gouvernement, Maurice Thorez, le secrétaire général du PCF, devient ministre d'Etat. Mais très vite le conflit éclate entre De Gaulle, le PCF et la SFIO à propos de la future constitution. De Gaulle est partisan d'un pouvoir exécutif fort, alors que le PCF et la SFIO préfèrent donner l'essentiel du pouvoir à une assemblée unique. Face à ce désaccord et pour frapper l'opinion publique, De Gaulle démissionne le 20 janvier 1946 en pensant qu'il allait être rappelé. Il ne le fut pas.

Après le départ de De Gaulle, le PCF et la SFIO imposent leur point de vue sur une constitution fondée sur un pouvoir législatif fort. Le projet est soumis au peuple par voie de référendum en mai 1946. Celui-ci est rejeté par 53 % de non. L'Assemblée est donc obligée de démissionner pour être remplacée par une nouvelle

assemblée constituante.

2.2. La seconde Assemblée constituante et la mise en place des nouvelles Institutions

2.2.1. L'adoption de la nouvelle Constitution

Aux élections législatives de juin 1946, le PCF subit un recul, mais surtout la SFIO ce qui permet au MRP de devenir le premier parti de France et d'infléchir le second projet de Constitution en sa faveur. Celle-ci est fondée sur deux assemblées et un certain poids de l'exécutif. De Gaulle condamne ce second projet dans le très fameux [deuxième discours de Bayeux](#) le 16 juin 1946 ([texte](#) ; [Livre p. 283 doc. 6](#)), où il expose sa manière de concevoir la Constitution. Le second projet de Constitution est approuvé par un référendum qui a lieu en octobre 1946.

2.2.2. La mise en place du nouveau régime

- Voir **impérativement** le [schéma de la constitution de la IV^e République](#) ([Livre Term., p. 283, doc. 4-5](#)).

Suite à l'adoption du second projet de Constitution, l'Assemblée Constituante est dissoute et de nouvelles élections législatives ont lieu le 10 novembre 1946. La nouvelle Assemblée est constituée de 620 députés élus pour 5 ans au suffrage universel proportionnel. Elle investit le gouvernement, mais **peut aussi le renverser**. Les trois formations du tripartisme demeurent les plus importantes bien que la SFIO continue sa chute. [Radicaux](#) et modérés accentuent leur influence, le MRP se maintient et le PCF redevient le premier parti de France.

En décembre 1946, ont lieu les élections pour la seconde assemblée, le [Conseil de la République](#)¹, composé de 320 conseillers élus pour 6 ans au suffrage indirect.

Le Président de la République est élu en janvier 1947 au suffrage indirect (comme sous la III^{ème} République) pour un mandat de sept ans. C'est le socialiste [Vincent Auriol](#) qui est élu Président et fin janvier, il nomme un autre socialiste, [Paul Ramadier](#), comme Président du Conseil, c'est-à-dire chef du gouvernement. Ce dernier regroupe des communistes, des socialistes de la SFIO, des [Radicaux](#), des membres du MRP, des membres de « l'Union démocratique et socialiste de la Résistance » ([UDSR](#)) et des modérés.

2.2.3. La IV^{ème} République, un régime marqué par l'instabilité

La Constitution soumet le pouvoir exécutif au pouvoir législatif. L'Assemblée nationale investit le chef du gouvernement. Dès le début, le Président du Conseil prend l'habitude de répartir les ministères entre les partis de gouvernement, à charge pour eux de désigner les ministres qui leur correspondent.

A la fin des années 1940, les trois grands partis d'après-guerre se maintiennent bien que les modérés et les radicaux reprennent de l'importance. Le panorama politique se complique le 14 avril 1947, lorsque De Gaulle lance un nouveau parti, le **Rassemblement du Peuple Français (RPF)**. On a donc une multitude de partis politiques et aucun n'est suffisamment puissant pour détenir la majorité absolue à l'Assemblée. Il ne peut donc y avoir que des gouvernements de coalition. Or le soutien ou le refus de soutien à un gouvernement n'est pas décidé par le ministre participant au gouvernement mais par son parti. Ainsi, **en 12 années de IV^{ème} République, 22 gouvernements se succèdent** rendant le régime très instable.

Cette instabilité repose sur l'hétérogénéité des partis politiques. Les majorités nécessaires pour former et faire durer un gouvernement sont toujours difficiles à trouver et éphémères. Si une majorité se dégage sur un problème particulier, celle-ci peut changer si le problème varie à son tour. Si les problèmes s'accumulent, la « valse des ministères » n'en est que plus grande.

1 Correspond au Sénat des III^{ème} et V^{ème} Républiques.

3. Les douze années de IV^{ème} République (1946-1958)

3.1. Mai 1947, la fin du tripartisme

En janvier 1947, le gouvernement Paul Ramadier doit faire face à l'opposition grandissante qui s'établit entre le PCF, la SFIO et le MRP.

La politique de blocage des salaires mise en place en 1946 pour lutter contre l'inflation avait été approuvée par le PCF, mais avec une telle position celui-ci se coupait de la masse des travailleurs qui déclenchent une série de mouvement de grèves. Finalement, au printemps 1947, le PCF décide de soutenir les revendications ouvrières et ainsi se désolidarise de la coalition gouvernementale qui refuse d'abandonner sa politique anti-inflation.

Sur le plan colonial, le PCF est hostile à toute répression à l'encontre des mouvements nationaux et refusent de voter les crédits militaire pour rétablir l'ordre à Madagascar (1947) et surtout en Indochine.

Le début de la Guerre froide amène le PCF à critiquer très fortement le rapprochement que souhaite opérer le gouvernement avec les anglo-saxons. Paul Ramadier, ayant choisi nettement le camp nord-américain et soutenu par la SFIO, le MRP, les Radicaux et les modérés, saisit l'occasion d'un vote hostile des députés communistes à l'assemblée pour **renvoyer les ministres communistes le 5 mai 1947**.

3.2. La « Troisième force » (1947-1952)

Pour comprendre la « [Troisième force](#) », il faut comprendre ce qui se passe dans l'opposition. En effet, deux partis politiques menacent désormais la IV^{ème} République : le PCF et le RPF.

Exclu du gouvernement, le PCF est décidé, dans le cadre du Kominform, d'abattre le régime. Pour cela, il organise fin 1947 et début 1948, des grèves et des manifestations très importantes qui produisent une scission au sein du mouvement syndical : la Confédération Générale du Travail ([CGT](#)) éclate en CGT et [CGT-FO](#) (Force Ouvrière).

De son côté le RPF de De Gaulle mobilise les français contre les « séparatistes » (entendez par là les communistes) et tente d'imposer une révision de la Constitution fondée sur les principes contenus dans le deuxième discours de Bayeux afin de donner à la France un pouvoir fort. Le RPF connaît un succès foudroyant puisque dès octobre 1948, lors des élections municipales, il recueille 38 % des suffrages. Fort de ce succès, De Gaulle réclame en vain la dissolution de l'Assemblée ([Livre, p. 293 doc. 4](#)).

C'est contre cette double menace que les partis politiques qui soutiennent la IV^{ème} République n'ont d'autre solution que de se rassembler en une vaste coalition pour sauver le régime. C'est ce rassemblement que l'on appelle « Troisième force ».

Cette coalition qui s'étend des socialistes de la SFIO à la droite modérée en passant par le MRP et les Radicaux est politiquement efficace contre leurs adversaires mais incapable de gouverner. En effet, les socialistes de la SFIO sont partisans de dépenses sociales ce qui entraîne une augmentation des impôts, chose à laquelle s'opposent totalement les modérés. La SFIO et les radicaux sont partisans de l'école laïque alors que les modérés et le MRP sont prêts à fournir une aide à l'enseignement privé. Enfin, dans le contexte du début des années 1950, le MRP est en faveur de la Communauté Européenne de Défense ([CED](#)) qui divise les autres partis. L'instabilité ministérielle est donc plus forte que jamais.

La « Troisième force » n'est arrivée à s'entendre que sur la politique extérieure et coloniale. Le 18 avril 1951, est signé, à l'instigation de [Robert Schuman](#), ministre des Affaires Etrangères, et de [Jean Monnet](#), responsable du premier Plan économique français, le traité instituant la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ([CECA](#)), symbole de la réconciliation franco-allemande. Sur le plan colonial, est mené une politique de rigueur marquée par la répression contre les mouvements nationalistes et l'engagement dans la guerre d'Indochine.

La « Troisième force » se maintient au-delà des élections de 1951 marquées par un maintien du PCF (25 % des voix), mais un recul du RPF. Ces deux partis conservent toutefois 220 sièges à l'Assemblée. La « Troisième force » se disloque toutefois à l'occasion de la question scolaire, lorsque à l'Assemblée nationale est votée une série de lois d'aide à l'enseignement privé avec l'appui des députés RPF. A partir de là, le glissement à droite est très net.

3.3. Le glissement à droite (1952-1954)

En mars 1952, se forme une nouvelle majorité sans la SFIO. Le nouveau gouvernement est soutenu par les partis du centre et la droite modérée. C'est à un homme de la droite modérée, peu connu, qu'est confié la formation du nouveau gouvernement : [Antoine Pinay](#). C'est le premier homme de droite qui revient au pouvoir depuis 1945. Pinay bénéficie de l'appui d'une partie du RPF, à la grande déception de De Gaulle qui se retire de la vie politique (c'est ce qu'on appelle sa « **traversée du désert** »). Pinay engage une politique de lutte contre l'inflation en diminuant les dépenses publiques et en favorisant l'épargne par un emprunt indexé sur l'or (**l'emprunt Pinay**). L'inflation baisse et une certaine reprise économique a lieu. Mais les commerçants ne pouvant plus profiter de l'inflation se révoltent sous l'impulsion de [Pierre Poujade](#) (mouvement [poujadiste](#) d'extrême droite). Bien que populaire, Pinay ne peut faire face à l'opposition de ses adversaires à l'Assemblée et est renversé en décembre 1952.

Les deux gouvernements, qui lui succèdent, sont de même coloration politique et se querellent à propos de la CED qui divise à la fois partis politiques et assemblées. Il faut treize tours de scrutin, en décembre 1952, pour élire le nouveau Président de la République en la personne de [René Coty](#) de la droite modérée.

La IV^{ème} République est de plus en plus empêtrée dans la guerre d'Indochine et fin 1953, le gouvernement Laniel accepte le principe d'une conférence internationale à Genève pour le printemps 1954, mais avant il demande à l'armée française une grande victoire sur le terrain. En fait de victoire, l'armée française est défaite lors du désastre du [Diên Biên Phủ](#) (7 mai 1954) qui entraîne la mise en place d'un nouveau gouvernement.

3.4. Pierre Mendès France ramène la IV^{ème} République à gauche

Ce nouveau gouvernement est soutenu par les radicaux (dont [Pierre Mendès France](#) fait partie), la SFIO, le PCF qui ne participe pas au gouvernement, et même les Gaullistes. Le gouvernement Mendès France marque donc le retour des socialistes au pouvoir. Mendès France décide de choisir directement ses ministres sans négocier avec les partis politiques leur participation au gouvernement. Il entreprend aussi d'expliquer son action politique par des discours radiodiffusés. C'est son gouvernement, mis en place après la défaite de Diên Biên Phủ, qui mène les [accords de Genève](#) (traité ratifié le 21 juillet 1954). Dès juillet-août 1954, Mendès France se rend en Tunisie (à Carthage) où il promet l'autonomie interne à la Tunisie et au Maroc. Il oblige le Parlement à se prononcer une bonne fois pour toute sur le problème de la CED qui est finalement rejeté à une forte majorité. Mendès France signe alors les accords de Londres qui permettent le réarmement allemand dans le cadre de l'OTAN. Bien que populaire, Mendès France doit faire face à de fortes oppositions : le MRP lui reproche le rejet de la CED, les communistes lui reprochent sa gestion néo-capitaliste, les grands producteurs de betteraves à sucre de la région parisienne s'opposent au fait que les Français ne puissent plus fabriquer leur propre alcool qui contenait de grandes quantités de sucre, la droite en général l'accuse d'abandonner l'empire, et suite à l'insurrection d'Alger, Mendès France promet des réformes sociales et économiques ce qui dresse contre lui les défenseurs des intérêts coloniaux. Président du Conseil le 18 juin 1954, Mendès France est renversé le 6 février 1955. Avec sa chute, la France a laissé passer sa meilleure chance de se moderniser et de régler ses problèmes coloniaux.

3.5. La guerre d'Algérie et la fin de la IV^{ème} République

3.5.1. La IV^{ème} République dans l'impasse

[Edgar Faure](#), un autre radical, mais adversaire de Mendès France, forme le nouveau gouvernement, autour d'une majorité de centre droit. Il continue la même politique que Mendès France mais le pays n'a plus confiance en ces gouvernements éphémères et peu puissants. Son gouvernement doit faire face à une double opposition :

- A gauche : à l'appel de Mendès France, resté très populaire, se forme un mouvement « mendésiste » qui attire de nombreux éléments qui se sentent mal à leur aise dans les partis traditionnels.
- A droite : se développe une opposition d'extrême-droite autour du mouvement poujadiste qui reprend les thèmes classiques de l'antiparlementarisme et de l'antisémitisme (Mendès France est juif). Ce mouvement connaît un succès de courte durée mais qui reflète parfaitement bien l'hostilité que suscite la IV^{ème} République.

Edgar Faure veut prendre de vitesse ces deux courants d'opposition et décide d'avancer la date des élections législatives. Ainsi, fin novembre 1955, il dissout l'Assemblée en espérant obtenir une majorité plus cohérente après les élections.

3.5.2. Les élections de janvier 1956 et le gouvernement de Guy Mollet

En vue des élections de janvier 1956, Mendès France et la SFIO forment un « Front Républicain » dont le PCF souhaite la victoire, face à la menace de l'extrême-droite. Les élections confirment une brillante victoire de la gauche : les communistes obtiennent 150 sièges, le Front Républicain (socialistes + radicaux) 170 sièges mais les socialistes sont plus nombreux, les poujadistes emportent 52 sièges. Le Président René Coty doit donc choisir un Président du Conseil dans le parti politique de gauche le plus important. La logique aurait voulu qu'il soit communiste puisqu'à gauche c'était le parti le plus représenté, mais en fait Coty choisit un socialiste, [Guy Mollet](#), ce qui démontre une nouvelle fois la faiblesse des institutions de la IV^{ème} République. Guy Mollet annonce une nouvelle politique :

- Sur le plan social : troisième semaine de congés payés, retraite des vieux travailleurs...
- Sur le plan politique étrangère : un certain désengagement par rapport aux Etats-Unis avec plusieurs voyages officiels en URSS, en Inde et en Egypte. C'est le gouvernement Guy Mollet qui adhère à la création du Marché commun européen.
- Sur le plan colonial : achèvement de la politique menée par Mendès France en 1954, indépendance de la Tunisie et du Maroc. Ebauche de la décolonisation en Afrique noire francophone par le vote de la [Loi cadre de Gaston Defferre](#) (3 juin 1956) qui accorde une certaine autonomie aux colonies d'Afrique noire.

Mais ces diverses politiques passent plus ou moins inaperçues face au problème algérien.

3.5.3. Le problème algérien

Le programme du Front Républicain était de mettre fin à la guerre d'Algérie par des réformes et des négociations. En février 1956, G. Mollet se rend à Alger afin de mettre en place un nouveau gouverneur libéral. Conspué par les pieds-noirs, il fait machine arrière et remplace le gouverneur libéral par René Lacoste, un socialiste dur qui tente de mettre en œuvre une politique en trois temps répondant aux angoisses des pieds-noirs : « **Cessez-le-feu, élections, négociations** ». C'est la guerre à outrance (répression violente, torture). Les troupes engagées sur le terrain voient leur effectif passer en quelques mois de 200 000 à 400 000 soldats. Le gouvernement Mollet mène donc une politique tout fait contraire à ses engagements. Les dernières velléités de négociations s'évaporent lorsque le gouvernement couvre, en octobre 1956, une initiative de l'armée française d'Algérie qui détourne l'avion de plusieurs dirigeants du [FLN](#), dont [Ahmed Ben Bella](#), avec lesquels la France était en contact depuis l'été 1956, puis procède à leur arrestation. Dans le même temps, la France pousse le Royaume-Uni à entreprendre l'expédition de Suez contre l'Egypte qui soutient le FLN. Cette politique coloniale discrédite la France sur le plan international. L'opinion publique française est de plus en plus hostile au gouvernement d'autant plus que les dépenses militaires alourdissent les impôts et relancent l'inflation. Le Front Républicain ne tarde donc pas à se diviser et le gouvernement est finalement renversé en mai 1957. Les gouvernements suivants sont favorables à une solution négociée mais n'ont pas l'autorité nécessaire pour s'imposer aux colons et à l'armée française d'Algérie. Les pieds-noirs de leur côté veulent une Algérie française et sont tout à fait opposés à quelque négociation que ce soit avec le FLN. Ils veulent en France un régime fort capable de maintenir l'Algérie dans le giron de la France. C'est dans ce contexte de la guerre d'Algérie, qu'en mai 1958 s'ouvre une véritable crise de régime.

3.5.4. Le 13 mai 1958 et le retour du Général De Gaulle

Le 13 mai 1958, un nouveau chef de gouvernement doit être investi. Il s'agit de [Pierre Pflimlin](#), dont on sait qu'il est favorable à une solution négociée avec le FLN. Cette investiture provoque la colère des pieds-noirs qui s'insurgent et s'emparent des bâtiments du gouverneur général à Alger, avec la complicité de l'armée française d'Algérie. Un **Comité de Salut public de l'Algérie Française** se met en place avec à sa tête le général [Raoul Salan](#), commandant en chef des forces françaises en Algérie. Ce dernier est nommé par la métropole comme délégué général en Algérie avec les pleins pouvoirs civils et militaires. L'armée gouverne donc effectivement l'Algérie. Mais au nom de quel pouvoir ? Le 15 mai 1958, poussé par les gaullistes et des militaires, le général Salan réclame le retour au pouvoir du général De Gaulle. A Paris, le gouvernement Pflimlin est profondément divisé et dépourvu de moyens d'action, le personnel politique est gagné au

mouvement d'Alger, l'armée n'est pas sûre et la police noyautée par l'extrême droite ne cache pas ses sympathies à la cause de l'Algérie française. Le 20 mai, la Corse bascule dans le camp d'Alger. Les risques de coup d'Etat en métropole sont imminents. Durant toute la fin mai, les pressions pour le retour de De Gaulle au pouvoir se précisent. Le coup de grâce est donné le 1^{er} juin 1958 lorsque le président René Coty menace de démissionner si De Gaulle n'est pas investi comme chef du gouvernement. Après avoir été investi comme Président du Conseil, De Gaulle reçoit le 3 juin les pleins pouvoirs pour six mois et le droit de préparer une nouvelle Constitution. La IV^{ème} République s'effondre sous le poids de la guerre d'Algérie.